

Citoyen à Bourg-la-Reine

EDITORIAL

Lieux communs oubliés

Les conditions de vie démocratique nous sont devenues tellement naturelles, "comme l'air que l'on respire" ... Nous avons tendance à oublier que la démocratie n'est pas un état, mais une tâche, extrêmement exigeante, toujours à reprendre et à recommencer, et d'abord au niveau le plus concret, celui de notre vie quotidienne.

Vouloir la "démocratie locale", un des objectifs premiers de "Citoyen à Bourg-la-Reine", c'est donner à nos concitoyens l'envie de faire vivre la démocratie au quotidien. La démocratie, ce n'est pas seulement élire un jour des délégués (de l'échelon de la commune à celui de l'Europe) pour ensuite sanctionner leur action à la fin de leur mandat : n'oublions pas que c'est tout à fait démocratiquement que Le Pen s'est retrouvé au second tour des dernières élections présidentielles ... Faire vivre la démocratie, c'est prendre de son temps et de son énergie pour travailler à faire reculer toutes les formes de violence et d'oppression, pour reprendre inlassablement la tâche jamais achevée du "bien vivre ensemble", en commençant par le niveau le plus proche, celui de notre commune.

Que propose "Citoyen à Bourg-la-Reine"? D'abord, recueillir auprès des Réginauburgiens et de leurs associations les informations, et les faire circuler, sur ce qui se passe dans la ville, les quartiers, les écoles..., informer les habitants sur les projets débattus au conseil municipal, et sur les projets qui concernent notre ville au niveau intercommunal (communauté d'agglomération), départemental et régional. Agir au moment de la discussion d'un projet peut être plus efficace que faire circuler une pétition une fois qu'il a été adopté... Informer, pour permettre une réflexion et une discussion aussi large que possible entre les habitants : il n'y a pas de démocratie sans

débat, et nous pensons que celui-ci ne doit pas se limiter à un échauffement des esprits une fois tous les six ans, à l'occasion des élections. Pour que les Réginauburgiens soient vraiment des "Citoyens à Bourg-la-Reine", il faut qu'ils participent, chacun à la mesure de ses moyens, à cet effort sans fin de la démocratie locale : sans notre souffle, la démocratie s'asphyxie.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE
de
Citoyen à Bourg-la-Reine
le jeudi 6 mars 2002 à 21 heures
salle Kessel
105, avenue du Général Leclerc



Place Condorcet
le 04-01-2003

Ont participé à la
rédaction de ce
numéro :

C. Chanut,
J. Gendrin,
J-P Goualard,
A. Gourdol,
Th. Lauret,
J-P Lettron,
F. Mauvais,
J-L Pérignon,
C. Riégel,
J. Riva.

SOMMAIRE

- Editorial. - page 1

- Vie associative à Bourg-la-Reine.

Questions à Elisabeth Oïffer représentante de la CSF. - page 2/3

- Regard sur 13 ans d'existence de Citoyen à Bourg-la-Reine. - page 4



La représentation des locataires au conseil

Questions de "Citoyen à Bourg-la-Reine" à Elisabeth Oïffer
représentante de la Confédération Syndicale des Familles

1° Q. Vous avez été élue, le 9 décembre 2002, par les locataires au Conseil d'Administration de l'OPHLM de la ville de B.L.R. Pouvez-vous nous dire quel est le rôle de cet organisme et comment il est constitué ?

R. Le Conseil d'administration (CA) assure la gestion et la maintenance du patrimoine de l'OPMHLM: construction, réhabilitation, entretien, budget. L'attribution des logements relève d'une commission comprenant des membres du Conseil. Le rôle du CA est important et la présence d'une représentation même minoritaire des habitants est donc indispensable.

Le Conseil d'Administration est composé de 15 membres : 5 conseillers municipaux désignés par le Conseil Municipal, 5 membres désignés par la préfecture, dont un représentant de l'UDAF (voir le sens des sigles dans l'encadré), 1 membre désigné par la CAF, 1 membre désigné par la CIL et 3 membres élus pour 4 ans par les locataires de ces HLM. Le président du CA est M. Candet, conseiller municipal.

2° Q. Pouvez-vous nous dire combien de logements à B.L.R. relèvent de cet office et combien d'habitants sont concernés par ces élections ?

R. On compte plus de 500 logements qui relèvent de l'OPMHLM. Ils sont répartis dans 9 secteurs situés dans différents quartiers de la ville de B.L.R. (voir la liste dans l'encadré).

Ces logements sont plus ou moins récents et dans un état de confort et de vétusté très variable, d'ailleurs les logements libérés du 68 bd Joffre ne sont plus désormais loués qu'à des étudiants à titre précaire.

La gestion de ces logements concerne autour de 1500 habitants soit près de 10% de la population.

Notons que, prochainement, seront livrés 13 logements OPMHLM au 106 bd Joffre. C'est la première construction de HLM municipaux depuis 1984, je crois et encore s'agissait-il, à ma connaissance, d'une réhabilitation, celle de l'immeuble du 114 av général Leclerc.

Par ailleurs l'OPMHLM possède 70 logements pour des personnes âgées à la Villa flamande, mais ces logements relèvent d'une autre institution, l'AREPA. Je rappelle que l'OPMHLM est propriétaire de quelques commerces.

3° Q. Comment jusqu'à présent était assurée la représentation des locataires et qu'est-ce qui vous a incitée à agir ?

R. Lors des précédentes élections, une seule liste s'était présentée, accréditée par la Confédération Générale du Logement. C'est toujours avec cette accréditation que les deux autres représentants des locataires ont été élus en décembre. La CGL est un organisme important au niveau national; son rôle consiste principalement à aider les locataires qui veulent s'organiser pour défendre leurs droits face aux bailleurs.

Avec cinq autres adhérents de la CSF, nous avons constitué une liste qui a été accréditée par cette Confédération.

La CSF est un mouvement familial national qui agit dans tous les domaines de la vie quotidienne des familles. Au sein de la CSF, il y a des secteurs d'activités, tels habitat et cadre de vie, environnement, éducation, consommation, santé, où sont menées des réflexions, où sont décidées des actions, où sont élaborées des propositions dans l'intérêt des familles en direction des pouvoirs publics...C'est dans ce cadre qu'il nous semble possible de développer une vie associative dans les quartiers, en commençant par traiter les problèmes liés à l'habitat notamment en assurant une représentation effective des locataires devant le bailleur.

4° Q. Quelles orientations d'action avez-vous présentées lors de la préparation de ces dernières élections ?

R. Nous nous sommes engagés:

- à faire respecter les droits élémentaires concernant la qualité de la vie, c'est-à-dire: droits à des loyers justes, à la sécurité des biens et des personnes, à l'entretien des logements et de leur environnement

- à obtenir des informations sur l'ensemble de la gestion de l'OPMHLM et aussi une réelle concertation dans l'élaboration des programmes de travaux.

- Nous avons pris l'engagement de diffuser aux locataires un compte-rendu écrit des réunions du conseil d'administration. Nous avons ainsi le souci de créer les conditions d'un dialogue entre toutes les parties prenantes (locataires, office HLM, municipalité, associations).

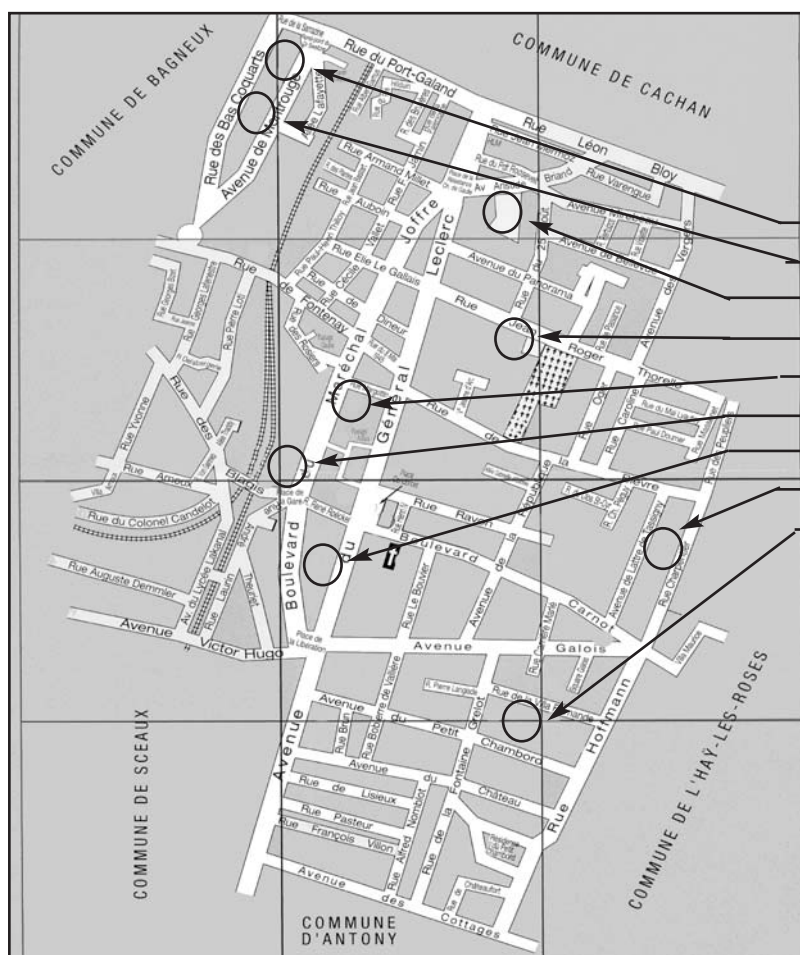


d'administration de l'Office Public Municipal des HLM

5° Q. Quels moyens comptez-vous mettre en œuvre pour traiter les questions qui, dans l'immédiat, vous semblent les plus urgentes ?

R. Nous créons, dans le cadre de la CSF, une amicale des locataires ouverte à tous les locataires de l'OPMHLM, " l'Amicale des locataires C.S.F. ". Pour mener à bien mon mandat, le travail collectif mené au sein de l'association est essentiel, il est le support de mes interventions au conseil d'administration. J'ai été élue en qualité de représentante de locataires. La première étape est d'établir un inventaire des besoins et des questions. À partir de là, nous souhaitons établir un meilleur dialogue entre le bailleur et les locataires s'agissant des travaux prévus pour l'année 2003, de la mise en place du tri sélectif et

d'autres sujets selon la demande des locataires. Nous comptons obtenir une réelle transparence dans la gestion, des réponses rapides aux réclamations, un entretien convenable des parties communes, des informations précises sur la valeur de loyers de base et sur leurs augmentations qui varient du simple à plus du double suivant les logements de l'OPMHLM. En conclusion, avoir un élu au CA signifie pouvoir informer les locataires des décisions qui y sont prises. Mon souhait est que chaque locataire puisse devenir partie prenante de ce qui concerne sa vie au quotidien. Nous avons quatre ans pour démontrer le rôle que l'on peut jouer quand on agit collectivement.



Le patrimoine de l'OPMHLM de BLR (y compris les commerces) compte 518 logements:	
17 bis, av de Montrouge:	45
13, av de Montrouge:	216
11, av Aristide Briand:	83
32/34, rue Thorelle:	20
68, bd Joffre:	45
8, place de la gare:	42
114, av général Leclerc:	43
25, rue Charpentier:	22
22, rue de la Villa flamande:	2

Le patrimoine de l'OPDHLM à BLR compte 542 logements

Les autres bailleurs sociaux ont un patrimoine de 222 logements

Sigles:

AREPA : Association des Résidences de Personnes Âgées (Gestionnaire de résidences)

CAF : Caisse des Allocations Familiales

CIL : Comité Interprofessionnel du Logement

CSF : Confédération Syndicale des Familles

OPMHLM : Office Public Municipal des Habitations à Loyer Modéré

OPDHLM : Office Public Départemental des Habitations à Loyer Modéré

UDAF : Union Départementale des Associations Familiales

Regard sur 13 ans d'existence de "Citoyen à Bourg-la-Reine"

En dehors de la présence et du travail de ses élus au Conseil Municipal, de quelques réunions publiques, c'est la publication d'une part des bulletins et d'autre part des documents des deux campagnes électorales qui a été l'activité la plus marquante de l'association Citoyen à Bourg-la-Reine.

De la relecture de ces documents on peut tirer quelques commentaires qui s'organisent en trois rubriques : continuité, moments forts et lacunes :

Continuité :

Acuité, régularité et constance dans l'analyse de l'ensemble - à peu près - des domaines relevant de la gestion communale, et dans l'information correspondante diffusée aux habitants. Ce travail de réflexion a conduit à la rédaction de synthèses lors des élections municipales où une "charte pour la ville" a été élaborée (1995), puis revue et complétée (2001).

Un bilan à mi-mandat en 1999 a fait le point sur l'action des élus de la liste en se référant aux

orientations de la charte.

Moments forts :

Moments et dossiers critiques où l'action a été déterminante, sinon pour aboutir à la solution proposée tout au moins pour révéler la gravité des problèmes: crèche du centre-ville (en cours de construction boulevard Joffre), 3° groupe scolaire (l'école Pierre Loti), Caisse des Ecoles, impôts locaux.

Dans un autre domaine, il faut citer les ajustements indispensables, laborieux et périodiques avec les partis politiques de gauche : coopération et autonomie.

Points faibles :

Le faible impact de notre activité dans certains quartiers, notamment les moins favorisés. Le dialogue amorcé lors des "porte-à-porte" de la dernière campagne électorale nous a montré à la fois l'importance et les limites de notre action dans ces quartiers.

Quelques dates

- 1990 : fondation de l'association
- 1990 à 1995 : 14 numéros de " Citoyen à Bourg-la-Reine "
- élections municipales 1995 : présentation de la liste "Citoyen à Bourg-la-Reine", qui réunit toutes les composantes de la gauche (6 élus)
- 1995 à 2001 : 15 numéros de " Citoyen à Bourg-la-Reine "
- élections municipales 2001 : présentation de la liste "Citoyen à Bourg-la-Reine" qui réunit toutes les composantes de la gauche à l'exception du PCF (6 élus)
- depuis octobre 2001 : 4 numéros de " Citoyen à Bourg-la-Reine "

Nos archives sont disponibles sur notre site : <http://citoyenblr.free.fr>

BULLETIN D'ADHESION à CITOYEN à Bourg-La-Reine

Nom & Prénom : Tél :

Adresse :

Adresse courriel : Date et signature

déclare adhérer à l'association et verse ma cotisation pour l'année en cours :
La cotisation est de 15 Euros (minimum). Le chèque doit être libellé à l'ordre de Citoyen à Bourg-la-Reine et envoyé ou déposé avec ce bulletin d'adhésion chez :
Jean-Louis PÉRIGNON - 12 Bis, rue des Blagis - 92340 Bourg-la-Reine

citoyenblr@free.fr

<http://citoyenblr.free.fr>